

Conseil d'établissement

CENTRE Gédéon-Ouimet

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 25 novembre 2024

Local 206

14h00

Procès-verbal

Sont présents

Noms

Groupes représentés

Madame Marie-Ève Gauthier

Représentante des groupes socio-communautaires/IJQ

Madame Naissène Senassaoui

Représentante des enseignant(e)s

Madame Julie Allaire

Représentant du personnel de soutien /Technicienne en travail social

Madame Lucie Couture

Représentante du personnel professionnel/CP

Monsieur Olivier Boyer

Élève

Sont également présents à la table du conseil

Monsieur Daniel Mailhot

Directeur du centre

Madame Farida Belaid

Secrétaire de centre

Sont absents :

Madame Otilia Covaliu : Représentante des enseignants

Madame Lianne Letellier : Directrice adjointe

Conseil d'établissement

1- Présence et quorum

343 - CÉ
24/25-92

Madame Marie-Ève Gauthier, présidente du C.É. du centre ouvre la séance à 14 h après avoir constaté le quorum et s'être assuré que tous les membres aient reçu leur convocation dans les délais prévus.

2- L'ordre du jour

343 - CÉ
24/25-93

PRÉAMBULE : Marie-Ève Gauthier, président(e) du CÉ, procède à la lecture de l'ordre du jour;

CONSIDÉRANT, que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Julie Allaire et appuyée par Olivier Boyer, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 25 novembre 2024.

Durée	No	Sujets	Objets
1 min	1	Présence et quorum	Constat Accueil
2 min.	2	Ordre du jour	Adoption
10 min.	3	Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2024.	Adoption
30 min.	4	Budget annuel du Centre.	Information
15 min.	5	PTRDI (Plan triennal de répartition et destination des immeubles)	Consultation
20 min.	6	Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves	Échange
15 min.	7	Projet éducatif/Normes et modalités	Information
10 min		Questions du public	

Conseil d'établissement

		Levée de la séance	

3 - Adoption du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2024

343 - CÉ
24/25-94

PRÉAMBULE : Madame Marie-Ève Gauthier, présidente du CÉ, permet aux membres de faire la lecture individuellement du procès-verbal.

CONSIDÉRANT, que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Olivier Boyer et appuyée par Julie Allaire, il est résolu à l'unanimité:

DE DISPENSER, la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2024;

4 - Budget annuel du centre

343 - CÉ
24/25-95

Le directeur, Monsieur Daniel Mailhot, présente l'état de situation du budget du Centre. Il utilise les documents officiels du Service des ressources financières du CSSDM, destinés aux membres du CÉ, afin d'en faire la présentation. Comme par les années antérieures un suivi rigoureux des dépenses est exercé par la direction du Centre, en étroite collaboration avec le Service des ressources financières.

5 - PTRDI

343 - CÉ
24/25-96

Le directeur, Monsieur Daniel Mailhot, présente et invite les membres du C.É. de remplir le *formulaire de consultation PTRDI 2025-2028 et Acte d'établissement*. Le CÉ est appelé à prendre connaissance du document et la direction remplira le formulaire en ligne. Le formulaire permet de valider les six éléments inscrits à l'acte d'établissement et d'identifier les corrections à y apporter, si nécessaire.

Conseil d'établissement

6 - Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves

343 - CÉ
24/25-97 Une consultation est planifiée dans le but de savoir les différents problèmes rencontrés par les élèves au Centre Gédéon Ouimet ainsi que les propositions qu'ils feront pour les éliminer.

Quelques propositions d'idées que pourraient les élèves poser dans la consultation pourraient être à titre d'exemple :

Aménager des locaux (propreté, lieu agréable) (proposition de madame Lucie Couture)

Avoir un local de repos (Julie Allaire)

Une discussion a eu lieu autour de ce sujet sur les probabilités de questions que peuvent poser les élèves dans cette consultation.

7 - Projet éducatif/Normes et modalités

343 - CÉ
24/25-98 **PRÉAMBULE** La direction fera l'état de la situation dans le cheminement vers l'atteinte des objectifs du projet éducatif à toutes les rencontres du Conseil d'établissement.

La direction informe les membres du C.É. des prochaines étapes dans l'élaboration du Projet éducatif. Elle présente les données probantes liées aux objectifs du projet éducatif du centre.

La direction informe aussi du processus de la confection du document des normes et modalités qui doit être terminé pour décembre 2024.

Question du public

343 - CÉ

Conseil d'établissement

23/24-99

Madame Marie-Ève Gauthier, présidente du CÉ remercie les membres pour leur participation.

Julie Orlia.

Levée de la séance :

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Lucie Couture et appuyée par
Julie Allaire, il est résolu à l'unanimité;

DE LEVER, l'assemblée de la séance ordinaire à 15h30

Adopté le



Présidente



~~Vice-présidente~~
direction

25 novembre 2024

Date 21 FEV. 2025

Liste des documents joints au présent procès-verbal

Item à l'ordre	Sujets de l'annexe
----------------	--------------------

Conseil d'établissement

du jour	
4	Budget